

Tarbes
Le 14/06/2019

RN21 - BOULEVARD JEAN RAOUL PAUL DE TARBES SÉCURISATION DES TRAVERSÉES PIÉTONNES

Suite à l'accident mortel survenu le 3 avril dernier sur le boulevard Jean-Raoul Paul, le préfet des Hautes-Pyrénées et le maire de Tarbes ont engagé une réflexion afin d'identifier les solutions pour renforcer la sécurisation des passages piétons sur cet axe comme ils s'y étaient engagés.

Contexte

Le boulevard Jean-Raoul Paul (RN 21) est une 2 x 2 voies fréquentée par environ 15000 véhicules par jour et empruntée par les convois exceptionnels.

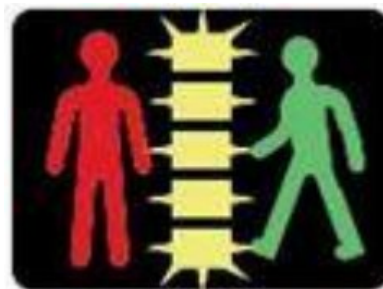
Entre le rond-point Saint Frai et le rond-point Alstom, cet axe, qui longe la Cité Mouysset, est traversé par **deux passages piétons** permettant de relier la cité à une aire de jeux et aux berges de l'Adour. Les traversées piétonnes s'effectuent en deux temps avec un refuge au niveau du terre-plein central.

Recherche d'un dispositif adapté

Plusieurs propositions ont été étudiées.

La solution retenue est la mise en place d'un système de feux intelligents (Passage Piéton Spécifique). A la différence des feux tricolores classiques pouvant entraîner des embouteillages, il ne fonctionne qu'en présence de piétons.

En l'absence de piéton, tous les signaux sont éteints. **Lorsqu'un piéton arrive à proximité du passage, il est détecté par un capteur.** La barre verticale jaune du signal piéton se met à clignoter pendant 5 secondes ainsi que le signal véhicule.



Si au bout de 5 secondes le piéton est toujours présent, les « signaux véhicules » passent au jaune fixe puis au rouge afin de pouvoir donner du vert au piéton et lui permettre de traverser en sécurité.

Contact presse
05 62 56 65 05
05 62 56 65 26

Pref-communication
@hautes-
pyrenees.gouv.fr

1/2



@PREFET65



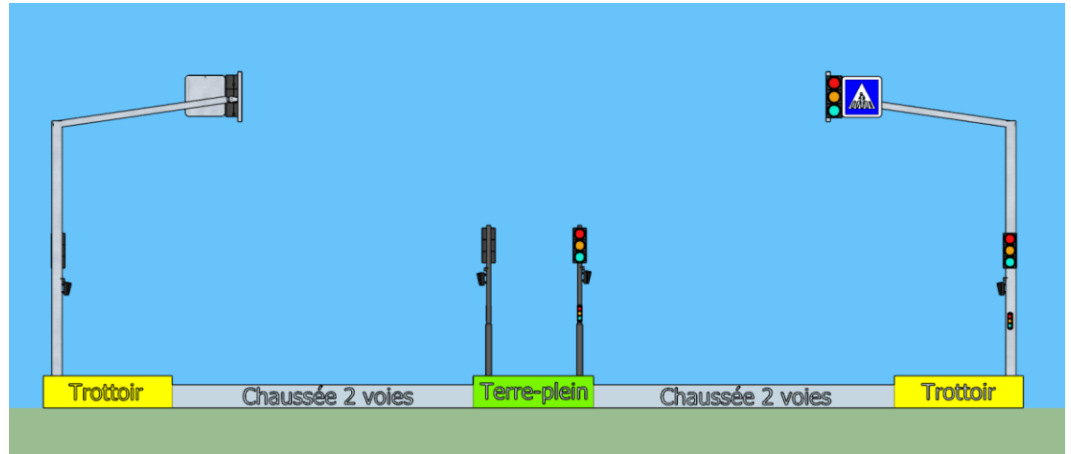
@PREFET65



WWW.HAUTES-PYRENEES.GOUV.FR/

Tarbes
Le 14/06/2019

Les feux seront disposés de manière à être visibles sur chaque voie.



Des panneaux signalétiques compléteront ce dispositif.

Pour chaque double-voie, **les feux auront un fonctionnement indépendant de manière à ne pas bloquer les véhicules sur les deux sens en même temps** et ainsi garder un trafic fluide.

Financement du dispositif

Les travaux et l'installation des nouveaux équipements seront financés par la ville de Tarbes.

Le préfet des Hautes-Pyrénées et le maire de Tarbes mettent tout en œuvre pour favoriser un aménagement rapide et efficace de ces passages piétons. Ils ont rencontré ce jour les habitants du quartier de Mouysset pour leur présenter le dispositif retenu qui permettra de renforcer la sécurité des piétons lors de la traversée des voies.

Contact presse
05 62 56 65 05
05 62 56 65 26

Pref-communication
@hautes-
pyrenees.gouv.fr

2/2



@PREFET65



@PREFET65



WWW.HAUTES-PYRENEES.GOUV.FR/